



Association des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnels

Le réseau Acepp

Le mouvement parental, éducatif et citoyen 2022

Sensibiliser Encourager
Participer Promouvoir
Accompagner



Un réseau initié en 1980

1970 - 1980 : Premières crèches parentales initiées par des parents

1981 : Création de l'ACEP par une dizaine de Collectifs Enfants Parents. Agrément comme organisme d'Éducation populaire et de formation. 1 er numéro de La Gazette de l'Acep

1981 : Circulaire du 24 août 1981. Reconnaissance et soutien des ministères, de la CNAF

1983-1988: Étude/accompagnement des crèches en milieu rural

1986-1998 : Développement et essaimage de lieux d'accueil dans les quartiers, démarche interculturelle

1988: Création et animation d'un secteur formation

1989 : L'ACEPP prend un 2e "P" (professionnels). Adoption Charte pour l'accueil de l'enfant

1989-1996 : Programme « Éveil culturel et artistique du jeune enfant »

1991-2005: Développement social local en milieu rural, essaimage des actions

1992 : Programmes et coopérations européennes

1994 : Co fondation du réseau européen DECET Diversité dans l'éducation et la formation de la petite enfance



1995: Forte décentralisation, 20 fédérations départementales et régionales. Renforcement de la communication interne et externe

1997...: Plateformes et Manifestes

1998: Développement d'un axe « Ouverture à tous et Implication des parents »

2000 : L'ACEPP fête ses 20 ans en Isère. Décret du 1 er août 2000 des modes d'accueil

2005 : Universités Populaires de Parents (UPP)

2010: Adoption Charte de l'ACEPP des Initiatives parentales et Charte des UPP

1999 : Intégration de la convention collective nationale Alisfa

2011-2017: Label parental Acepp©

2008-2013/2015-2018: Projet Accueil Parents Enfants en Massif central pour accompagner les nouvelles familles et l'attractivité des territoires

2011: Adoption Charte fédérale ACEPP

2011 : L'ACEPP fête ses 30 ans dans le Rhône. Lancement du Label parental Acepp

2012 : L'ACEPP, associée à des mouvements et mobilisations : CAC, Cep-Enfance, Mille et un territoires...

2014: Agrément Éducation nationale

2015: Agrément Éducation populaire

2016 : 1ère édition des Journées nationales du parental ACEPP

2017: 5e Plateforme ACEPP 2017 à l'intention des candidats aux élections.

2018 : L'Acepp s'organise en deux pôles. le Pôle Cepp et le Pôle Upp.

2020 : Les UPP prennent leur autonomie dans une nouvelle association AF-UPP. L'organisme de formation est référencé **Qualiopi**—Le **label Parental** est revu autour de 17 critères

2021—L'Acepp fête ses 40 ans : une histoire pleine d'Avenir

Un réseau impliqué



L'Acepp s'est donné comme objectifs de militer pour :

- Une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière
- La reconnaissance de tout parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professions liées à l'enfance
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences.

Le réseau Acepp, acteur politique

- Des prises de positions
- Des contributions aux débats locaux et nationaux
- Une participation active dans les espaces de concertation départementaux et nationaux



Un réseau en actions pour :

- Accompagner dans le cadre d'une démarche participative tous les projets Petite Enfance et Parentalité au sein des territoires
- Soutenir la création, la gestion et la pérennisation de services
 Petite Enfance/Enfance et initiatives parentales
- Proposer des services d'accompagnement à la gestion
- Former et qualifier bénévoles, salariés et personnes en insertion (organismes de formation)
- Animer un réseau d'entraide, de mutualisation et de solidarité
- Diffuser des informations et des ressources auprès d'un large public (parents, professionnel·le-s éducatifs et sociaux, élus, institutions et collectivités...
- Communiquer et représenter les adhérents auprès des partenaires publics et autres réseaux.

Les Chartes du réseau

initiatives parentales

LES INITIATIVES **PARENTALES**

SONT DES COLLECTIFS DE PARENTS

CITOYENS, ACTEURS ET SOLIDAIRES

Au sein des initiatives parentales, les parents sont acteurs, citoyens et coopèrent ensemble sur des projets pour leurs enfants ou pour eux-mêmes :

- o les initiatives parentales reliées au sein de l'ACEPP cherchent à mettre en place des actions diverses où les parents sont acteurs, responsables et citoyens et non uniquement bénéficiaires des actions;
- o elles permettent aux parents d'être force d'initiative sur leur territoire pour favoriser le bien-être collectif des enfants et des parents;
- o elles cherchent à construire des espaces de coéducation avec les professionnel-le-s les élus et les institutions au niveau de leur territoire. Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche de développement social local.

Les initiatives parentales sont fondées sur la solidarité entre les parents

Les initiatives parentales reliées au sein de l'ACEPP permettent aux parents d'être ressources les uns pour les autres. Elles facilitent les rencontres entre parents, le partage d'expériences, l'entraide et le lien social.

© Association des collectifs enfants parents professionnels - 29, rue du Charolais - 75012 Paris I 33 (0)1 44 73 85 20 I info@acepp.asso.fr I acepp.asso.fr I Illustration

Les initiatives parentales sont centrées sur une implication active des parents

Au sein des initiatives parentales, l'implication des parents s'exerce à tous les niveaux : dans l'élaboration des projets, dans la mise en place d'actions, dans l'organisation. Les parents participent aussi aux décisions et à l'évaluation des actions.

Le rôle des animateurs salariés, s'ils existent, vise à faciliter cette implication et, dans ce cas, le pilotage du projet est collectif et partagé entre parents et animateurs.

LES INITIATIVES PARENTALES

S'INSCRIVENT DANS UNE ÉTHIQUE

DE RECONNAISSANCE DE LA PLACE

ET DU RÔLE DES PARENTS

DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

Les initiatives parentales, reliées au sein de l'ACEPP, refusent une approche de la parentalité qui valoriserait un ou des modèles dominants :

- o elles s'adressent à tous les parents et recherchent la participation de tous ;
- o elles reconnaissent le droit de chaque parent à être reconnu dans son rôle parental et d'exprimer son propre point de vue ;
- o elles sont fondées sur la reconnaissance et la mise en valeur des ressources des parents en se décentrant de leurs éventuelles difficultés éducatives :
 - o elles s'interdisent jugement et visée par rapport aux pratiques éducatives des parents et s'engagent à ne donner aucune information sur les familles à l'extérieur sans leur autorisation;
 - o elles refusent la stigmatisation des parents sur des critères sociaux ou culturels, et/ou sur des difficultés à assumer leur rôle.

LES INITIATIVES

SE CONSTITUENT EN RÉSEAU

Les initiatives parentales se relient ensemble, au sein de l'ACEPP, pour construire des espaces de coéducation parents-professionnels-élusinstitutions, et promouvoir la place et le rôle des enfants et des parents.

PARENTALES



*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

Charte de l'ACEPP* CUell de l'enfant

L'ACCUEIL ET L'ÉVEIL

DE L'ENFANT

SONT LA RAISON D'ÊTRE

DE TOUT LIEU D'ACCUEIL.

- Chaque lieu d'accueil se doit de rechercher activement une qualité d'accueil dont les objectifs sont déterminés par l'ensemble des parents, des professionnel-le-s et des partenaires (PMI, Municipalité...).
- Le lieu d'accueil doit favoriser le développement de la personnalité de l'enfant et l'exploration du monde qui l'entoure.
- Tout adulte veille à expliquer à l'enfant par la parole sa vie et son environnement direct. Il écoute la parole de l'enfant et respecte ses rythmes propres; il est attentif à son expression non-verbale.
- L'éveil culturel et artistique du jeune enfant est un élément clé de la démarche éducative.
 Il respecte les diversités sociales et culturelles des enfants et des familles.

LES PARENTS

Sesociation des collectifs enfants parents professionnels - 29, rue du Charolais - 75012 Paris 133 (0)1447385 201 info@acepp.asso.fr l acepp.asso.fr I allustration : Veronique-Tiberge 🖲 I Graphisme : Marion Jobert

SONT ET RESTENT LES PREMIERS

ÉDUCATEURS DE L'ENFANT.

- Les parents sont invités à accompagner l'enfant et rester dans le lieu d'accueil autant qu'il est possible et nécessaire.
- Le lieu d'accueil, et notamment les professionnel-le-s, encourage le questionnement, les échanges et les solidarités entre parents.
- Il facilite aussi la participation des parents dans les instances de décision et de gestion, notamment en favorisant les formations de bénévoles souhaitables.
- Les projets, éducatif et social, du lieu d'accueil sont élaborés et adaptés conjointement par les parents et les professionnel-le-s.

LES PROFESSIONNEL-LE-S

SONT LES GARANT-E-S DE LA QUALITÉ

DE L'ACCUEIL ET LES ORGANISATEURS

DE LA VIE QUOTIDIENNE.

- Les professionnel-le-s respectent, prennent en compte et valorisent les identités culturelles de chacun, adulte ou enfant.
- Ils organisent la vie quotidienne du lieu d'accueil dans l'intérêt de tous et permettent aux parents d'avoir un autre regard sur leur enfant.
 - Le lieu d'accueil organise des temps d'échange entre professionnel-le-s et leur offre des perspectives d'enrichissement, notamment par la formation continue.

LE LIEU D'ACCUEIL

SE FONDE SUR UNE DÉMARCHE

DE CITOYENNETÉ

ACTIVE ET SOLIDAIRE.

- e Il permet l'accueil de toutes les familles quelles que soient leurs origines, leur culture et leur sensibilité grâce à un fonctionnement adapté.
- Le lieu d'accueil s'ouvre sur son quartier ou son village et tisse des liens et des relations dans son environnement.
- Il participe à la mise en réseau des structures d'accueil du jeune enfant, et notamment par l'ACEPP.
- Le lieu d'accueil promeut la place du jeune enfant dans la société telle qu'elle s'exprime notamment dans la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant.



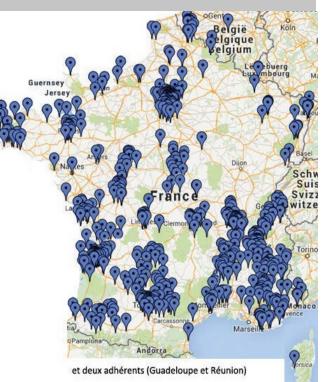


Un réseau de collectifs

Un millier d'associations dont 800 gèrent des lieux d'accueil de jeunes enfants

Le réseau est organisé en de multiples formules et services animés par des associations de parents tels que : Multi-accueils; crèches; Haltes-garderies; Garderies périscolaires; Crèches familiales; Accueil de loisirs; Cantines; Lieux passerelles; Haltes-garderies itinérantes; Microcrèches...

Mais aussi des Ludothèques; Lieux d'accueil enfant parents; Relais Petite Enfance (ex RAM); Ateliers d'Eveil; Animations itinérantes; Activités intergénérationnelles; Université Populaires de Parents; Cafés d'enfants - Cafés de parents...



39 000 FAMILLES | 34 000 ENFANTS 17 000 PLACES D'ACCUEIL | 9 000 SALARIÉ-E-S

Des acteurs économiques

Chaque association qui gère un lieu d'accueil petite enfance a en moyenne 10 à 11 salariés (principalement féminin)

Le budget moyen d'une association est de 290.000 €



Un budget cumulé de 210 millions d'euros

Des adhérents formant un réseau de compétences, de valeurs et d'actions

Des outils adaptés et dédiés

La Lettre d'info et les webinaires sur les sujets d'actualité et les questionnements des gestionnaires petite enfance.

Une Boite à docs « Animer et gérer » pour vous accompagner au quotidien dans la gestion et l'animation de votre association avec des fiches pratiques sur la vie associative, l'accueil des enfants, les infos réglementaires, la fonction employeur, la formation des professionnels et des bénévoles, la mutuelle, la prévoyance...

La Gazette quatre numéros par an sur des dossiers thématiques et la vie du réseau.

Pour consulter la Boite à docs et vous inscrire aux webinaires vous devez vous rendre sur le site : www.acepp.asso.fr/adherents

Toutes les infos www.acepp.asso.fr/adherents

Le Service d'Accompagnement à la Gestion Associative - SAGA

« Accepter la gestion d'une crèche, c'est devenir du jour au lendemain : employeur, gestionnaire, garant d'une qualité d'accueil des en-

fants et de la place des parents, tout cela en respectant le code du travail, la réglementation et la législation Petite enfance, les démarches administra-



tives.; et le projet parental!»

Le SAGA est destiné à accompagner, soutenir bénévoles et salariés, en complémentarité avec votre expert comptable et/ou commissaire aux comptes.

L'accompagnement SAGA se fait localement pour la compta, la gestion prévisionnelle, la paie et la formation. Les méthodes et les outils sont communs pour l'ensemble du réseau et mutualisés au niveau national.

Des organismes de formation

15 organismes de formation ACEPP pour apporter une réponse de proximité à des besoins de formation de professionnels et/ou de bénévoles, que ce soit en intra sur site, ou en collectif avec d'autres structures.

Pour partir en formation avec l'ACEPP: 2 solutions :

- Vous êtes proche d'une fédération territoriale ACEPP, rapprochez vous d'elle.
- Sinon contactez l'Acepp nationale pour que nous puissions vous proposer une offre en fonction de vos besoins : Mail: isabelle.duchenne@acepp.asso.fr

Consulter les catalogues de formation sur la page publique du site ACEPP.

Un logiciel de facturation souple : Belami

Un logiciel qui s'adapte au fonctionnement de votre structure, pas l'inverse. Il est hébergé sur serveur avec possibilité d'utiliser le lo-



giciel sur plusieurs postes en même temps, y compris à distance.

L'accompagnement du réseau Acepp pour toutes les étapes :

- Installation, paramétrage et formation par un formateur du réseau Acepp.
- Suivi de formation pendant toute la première année, avec un interlocuteur que vous connaissez et qui vous connaît.
- Soutien par un réseau d'accompagnateurs avec les fédérations locales.

Des tarifs préférentiels :

Assurance, mutuelle, location de jeux et jouets, centrale d'achats

Toutes les infos www.acepp.asso.fr/adherents

Le label Parental Acepp©

Le Label parental Acepp® permet au lieu d'accueil, géré par une association, une coopérative ou un organisme mutualiste :

- d'afficher son identité parentale,
- de **valoriser** ses principes et ses pratiques comme étant un gage de qualité,
- de **s'inscrire** dans une démarche dynamique de progression pour garder vivant son projet parental.





Le mois du parental - en juin



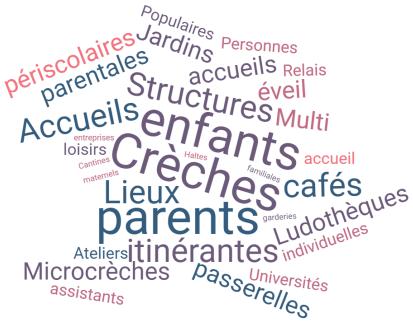
www.acepp.asso.fr/lemoisduparental

En 2021, Le Mois du Parental Acepp a permis de mettre en lumière ce qui se vit dans les associations du réseau.

148 évènements, sur 20 fédérations, 29 départements et 77 associations concernés.



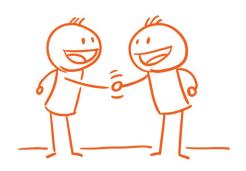




Un réseau avec des partenaires

L'ACEPP participe à de nombreux travaux et réflexions dans des réseaux ou collectifs Au niveau national mais aussi départemental

UNIOPSS-URIOPSS, UNAF-UDAF, ELISFA (ex SNAECSO), ATD Quart monde, CEP-Enfance, Ecolo-crèches, Fédération nationale des associations d'aides familiales populaires/Confédération syndicale des familles, Réseau des réseaux de Laep



L'ACEPP est soutenue au niveau national, régional ou départemental :

Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la Culture, Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf et Caf), Direction générale de la Cohésion sociale, Mutualité sociale agricole (Msa), Fondation de France, , Agences Régionales de Santé (Ars)...

Une organisation fédérale



Le conseil d'administration de l'Acepp nationale

Avec des représentants des Lieux d'accueil (7 places), des Initiatives Parentales (7 places), des personnes individuelles (7 places), des fédérations de proximité (9 places) et à titre consultatif des salariés du réseau fédératif (8 places)

Lieux d'accueil

Associations, Mutuelles, Scic



Le Bureau national

Angèle AMARGER; Isabelle RODRIGUEZ, co-Présidentes Idiel ORTIZ, Vice-présidente aux fédérations Yohan VERGNE, Secrétaire trésorier

Membres d'honneur

Isabelle BOURREE FEUILLET Marie-Laure CADART Jean-Michel GERASSI Jean-François GERVET Henri GRILLET Solange PASSARIS



Les fédérations

ACEPP Nationale

Tél 01.44.73.85.20

mel : info@acepp.asso.fr site :www.acepp.asso.fr



Départe- ment	Nom	Téléphone	Mel	Site
03/15/43 /63	Acepp Au- vergne	04 73 37 83 28	acepp.auvergne@gmail.com	http://www.acepp.asso.fr/ acepp-auvergne/
04	Alpe Acepp 04	04 92 34 52 97	asso.alpe@orange.fr	http://www.asso-alpe.fr
05	Alpaje Acepp05	04 92 53 76 97	alpaje@alpaje-acepp05.fr	http://alpaje-acepp05.fr/
07/26	Acepp ADeHL	04 75 38 76 94	com@reseau-enfance.org	http://www.reseau- enfance.com
14/50/61	Acepp Calvados Manche et Orne	02 31 97 67 46	acepp.basse-normandie@orange.fr	
17	Acepp 17	05 46 87 20 05	Acepp17.asso@gmail.com	http://www.acepp17.com/
18	Arppe en Berry Acepp 18	02 48 30 77 95	info@arppeenberry.org	http://www.arppeenberry.org/
29	Acepp 29	02 98 55 00 57	acepp29@acepp.bzh	http://www.acepp29.fr/
31	Cocagne Acepp 31	05 61 72 62 03	contact@cocagne31.org	http://www.cocagne31.org
33/47	Acepp 33/47	05 56 49 16 42	Acepp33.47@orange.fr	http://www.acepp.asso.fr/acepp-33-47
37	Achil Acepp 37	02 47 55 96 11	contact@achil.fr	http://www.achil.fr
38	Acepp 38	04 76 35 02 32	contact@acepp38.fr	http://www.acepp38.fr
46	FCP Lot Acepp 46	05 65 33 64 00	Fedecrepalot@gmail.com	http://www.creches-du-lot.fr/
64	Acepp 64	06 64 03 88 15	Acepp.64@hotmail.fr	http://www.acepp.asso.fr/acepp-64
65	Pyrene Acepp65	06 26 15 63 71	odile.peneau@aol.com	
69	Acepp Rhône	04 72 73 05 10	info@acepprhone.fr	http://acepp-rhone.fr/
74-73	Acepp 74-73	04 50 23 20 87	contact@acepp74.fr	http://www.acepp74.fr
81	Acepp 81	05 63 48 73 14	acepp81@gmail.com	http://acepp81.fr
83	Acepp 83	06 48 39 41 50	acepp83.acepp@gmail.com	http://acepp83.fr
86	Acepp 86	05 49 01 61 04	acepp86.yichalalen@orange.fr	http://www.acepp.asso.fr/ acepp-86
91	Acepp 91	09 73 53 85 95	info@acepp91.org	http://www.acepp.asso.fr/ acepp-91
Hauts de France	Colline Acepp	03 20 88 26 49	contact@colline-acepp.org	http://www.colline-acepp.org
lle de France	Acepprif	01 40 09 60 60	acepprif@acepprif.org	http://www.acepprif.org

Les publications

La Gazette de l'Acepp: 4 numéros par an sur des thématiques et l'actualité du réseau



Quelques publications

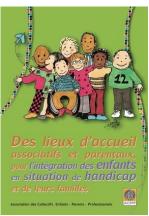


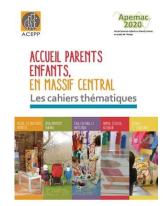






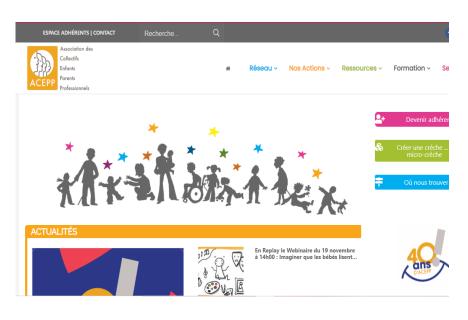






L'ensemble de nos publications peuvent être commandées ou téléchargées sur le site de l Acepp dans Nos Ressources.

www.acepp.asso.fr





29, rue du Charolais -75012 Paris

Tél.: 01 44 73 85 20

Site: www.acepp.asso.fr

Mail: info@acepp.asso.fr



Aceppnationale



Acepp_Nationale